

COMMUNE

d' AUBAGNE

Convocation du 19/09/23

Date de publication : 29/09/23

Conseillers en exercice : 43

Présents : 34

Quorum : 22

N° 17-260923

OBJET :

FINANCES, BUDGET, ECONOMIE, EMPLOI

Approbation du Budget Supplémentaire
2023 du Budget des Pompes Funèbres.

SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2023

L'An deux mille vingt-trois, et le mardi vingt-six septembre à 18 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à l'Espace des Libertés, Salle Stéphane Hessel, sous la présidence de M. Gérard GAZAY, Maire.

PRESENTS : Monsieur ROUSSET Alain, Madame AMARANTINIS Sophie, Monsieur RUSCONI Vincent, Madame MENET Danielle, Monsieur AMY Philippe, Madame MORFIN Geneviève, Monsieur LEANDRE Yoann, Monsieur MOURNAUD Léo, Madame LEVASSEUR Jeannine, Monsieur LOUIS Jean-Bernard, Madame GABRIEL Julie Adjointes, Madame DUPLAN Irène, Madame MOISE-HIRMANN Monique, Monsieur GUEDJ Laurent, Madame BOURGUIGNON Cécile, Madame AMOROS Brigitte, Madame ROUX Magali, Madame THIBAUD Faustine, Monsieur COETTO Jérémy, Monsieur PANGOURASSOU Jérémy, Monsieur KOURICHI Zarick, Madame BENASSAYA-NIVET Dominique, Madame MEZERGUES MAUTREF Eliette, Monsieur SALONE Arthur, Madame GIOVANNANGELI Magali, Monsieur GRANDJEAN Denis, Madame FARDOUX Clémentine, Monsieur MIROUX William, Monsieur PERRIN-TOININ Yves, Monsieur HERMANT Matthieu, Madame BOUGEAREL Michèle, Madame METCHE-BARTHELEMY Mathilde, Monsieur ZANARINI Marc **formant la majorité des Membres en exercice.**

EXCUSES : Monsieur AGOSTINI Pascal (donne pouvoir à Madame MOISEHIRMANN Monique), Madame TRIC Hélène (donne pouvoir à Madame MORFIN Geneviève), Monsieur LEVISSE André (donne pouvoir à Monsieur ROUSSET Alain), Madame HARKANE Stéphanie (donne pouvoir à Madame AMARANTINIS Sophie), Monsieur JARQUE Patrice (donne pouvoir à Monsieur AMY Philippe), Monsieur CHAMLA Franck-Clément (donne pouvoir à Madame ROUX Magali), Monsieur LATZ Alexandre (donne pouvoir à Monsieur SALONE Arthur), Madame MELIN Joëlle (donne pouvoir à Madame BOUGEAREL Michèle), Madame BOISSON Valérie (donne pouvoir à Madame FARDOUX Clémentine)

M. Zarick KOURICHI a été élu Secrétaire.

Madame Danielle MENET, Adjointe au Maire, rapporte :

Le Budget Supplémentaire a pour objet de reprendre les résultats de l'exercice précédent et d'ajuster, si nécessaire, les crédits votés de l'exercice en cours.

Ainsi, les résultats dégagés par le Compte Administratif 2022 approuvé à la séance du Conseil Municipal du 14 mars 2023, sont repris conformément à la délibération d'affectation du résultat 2022 votée à la séance du 26 juin 2023.

En outre, depuis le vote du Budget Primitif 2023, les crédits du Budget annexe des Pompes funèbres nécessitent des ajustements, tant en fonctionnement qu'en investissement. Une note de présentation détaille le contenu budgétaire de ce Budget Supplémentaire 2023 des Pompes funèbres.

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20230926-260923_17-DE
Reçu le 29/09/2023
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR
29/09/2023

.....


Délibération n° 17-260923 du Conseil Municipal du 26 Septembre 2023 (suite) :

Cette délibération propose d'adopter le Budget Supplémentaire du Budget annexe des Pompes funèbres pour l'exercice 2023.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

VU l'Instruction budgétaire et comptable M4,

VU la délibération 023-131222 du 13 décembre 2022 relative au Budget Primitif 2023 des Pompes funèbres,

VU la délibération 014-140323 du 14 mars 2023 relative au Compte Administratif 2022 des Pompes funèbres,

VU la délibération 013-260623 du 26 juin 2023 relative à l'affectation du résultat de l'exercice 2022 du Budget annexe des Pompes funèbres,

VU l'examen en Commission Municipale,

Après en avoir délibéré, DECIDE :

ARTICLE 1 : d'APPROUVER le Budget Supplémentaire du Budget annexe des Pompes funèbres pour l'exercice 2023, voté en équilibre aux montants ci-dessous :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	717 549,87 €	717 549,87 €
Investissement	186 289,61 €	186 289,61 €
TOTAL	903 839,48 €	903 839,48 €

ARTICLE 2 : d'ADOPTER le document budgétaire réglementaire ci-annexé, comportant les ajustements de crédits de l'exercice 2023 en dépenses et en recettes, inscrits par chapitres et articles, ainsi que la reprise des résultats de l'exercice 2022.

ADOpte A L'UNANIMITE des MEMBRES PRESENTS

POUR EXTRAIT CONFORME

Gérard GAZAY
Maire

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20230926-260923_17-DE
Reçu le 29/09/2023
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR
29/09/2023

.....

